

A-VENTURES
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €
Le Sérignan Plage – 34410 SERIGNAN
RCS BEZIERS 918 162 314
(la « Société »)

**PROCES VERBAL
DES DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIE UNIQUE**

La SAS H, société par actions simplifiée au capital de 9 400 000 €, dont le siège social est situé 16, rue Belle Paule à TOULOUSE (31500), immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 793 149 717, représentée par son Président, Monsieur Jean-Guy AMAT ;

Agissant en qualité d'associé unique et Président de la Société telle qu'identifiée en-tête des présentes, a pris, au siège social, ce jour, les décisions suivantes :

DECISION 1. Reconstitution des capitaux propres

L'associé unique,

Rappelle qu'il a été procédé le 15 octobre 2025, à une augmentation du capital social par apport en numéraire de la somme de 100 000 €, par l'émission de 100 000 actions d'une valeur nominale de 1 €.

Prend acte de la répartition des capitaux propres après augmentation du capital :

Capital social :	110 000 €
Report à nouveau :	-3 486 €
Résultat :	0 €
Total :	103 486 €

Constate que les capitaux propres qui s'élèvent désormais à 103 486 € sont redevenus supérieurs à la moitié du capital social.

DECISION 2. Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités

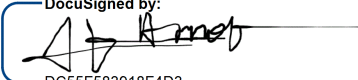
L'associé unique,

Donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes et plus précisément à la société d'avocats JOLAS & LABERENNE pour accomplir toutes formalités nécessaires à rendre les décisions prises aux termes des présentes opposables aux tiers.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

SAS H
Associé unique
Représenté par Jean-Guy AMAT

DocuSigned by:

DC55F583918F4D3...
16-oct.-2025